

Fête au village

Le **dimanche 5 octobre 2008** aura lieu la traditionnelle fête au village de la pomme et de l'âne. Les différentes associations du village prépareront des stands et animations. Buvette et repas seront aussi prévus ainsi que la journée « portes ouvertes » à la Maison de la Pomme.

Il y a aussi l'organisation d'un concours de tartes : à apporter avant 11h00 le matin à la maison de la Pomme.

Repas des anciens

Il aura lieu le **dimanche 26 octobre 2008** à la Salle des fêtes au Col du Marais.

Toutes les personnes de plus de 65 ans recevront une invitation. Celles qui ne l'auront pas reçue sont priées de se faire connaître en contactant le secrétariat.

En cas de problème pour vous déplacer, contactez-nous et des bénévoles du CCAS viendront vous chercher.

Rentrée scolaire

Une cinquième classe a été ouverte et installée dans un préfabriqué, dans la cour de l'école du Bouchet Mont-Charvin.

Voici les effectifs de cette année scolaire :

Niveau	Instituteur	Nbre enfants Le Bouchet	Nbre enfants Serraval	Effectif total
PS-MS	Mmes RICHARD PORRET	4	20	24
MS-GS	M. MAROT MERMILLOD	10	12	22
CP-CE1	Mme PESSEY	4	17	21
CE1-CE2-CM1	Mme CALL-FUTY	11	6	17
CM1-CM2	Mme MONTABONE	7	14	21
		33	72	105

Tarifs garderie

Bilan financier de l'année 2007-2008 (en Euro)

<u>Nbre demi-heure</u>	<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	<u>Coût/demi-heure</u>	<u>Solde</u>
	<u>Salaire</u>	<u>Alimentation</u>			
7513	8469,72	373,36	12474,84	1,17	3631,76

Depuis la rentrée, pour faire face à l'augmentation des effectifs, une deuxième salariée est présente le matin et le soir jusqu'à 17h30.



Pour l'année 2008-2009, les tarifs votés sont les suivants :

- 1,30 € la demi-heure (matin et soir),
- 2,40 € l'heure (7h30 à 8h30),
- 2,80 € (16h00 à 17h00) goûter compris.

Tarifs cantine

Bilan financier de l'année 2007-2008 (en Euro)

<u>Nbre repas</u>	<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	<u>Coût/repas</u>	<u>Solde</u>
	<u>Salaire</u>	<u>Alimentation</u>			
8287	8479,81	13852,76	20456,73	2,69	- 1875,84

Dans ce bilan, ne sont pas inclus le salaire de la cantinière et les frais généraux (facturation, fournitures administratives, chauffage...).

Tarif pour l'année scolaire 2008-2009 :

- enfant : 2,70 €
- adulte : 4,00 € par repas



Salle des fêtes

Une cuisinière électrique (4 feux et four) a été achetée à l'entreprise VEYRAT EQUIPEMENT pour un montant de 1196 € T.T.C. Elle vient compléter l'équipement proposé maintenant à la salle des fêtes

Personnel communal

Après de nombreuses années passées à s'occuper des enfants à l'école maternelle, Hélène BOISIER a demandé à bénéficier de ses droits à la retraite. Le Conseil Municipal a tenu à la remercier en organisant un petit pot de départ.

Bienvenue à Mathilde DURET qui a été choisie pour la remplacer et pour assurer aussi la garderie périscolaire avec Josiane GENY-DUMONT, le soir.



Activités de loisirs

Cette année, les offres sont nombreuses et variées (et pour tous les goûts !):

Lieu : salle des fêtes

Qui ?	Quoi ?	Quand ?	Contact
Club Lou Z'Amojeux	Rencontres pour jouer à divers jeux de société	Lundi après-midi tous les 15 jours	Jean-claude LOYEZ Tel : 04.50.27.59.51
Gymnastique	Cours de gym	Jeudi soir de 19h00 à 21h00	Chantal MARCHISIO Tel : 04.50.27.51.95
Sylvie DELETRAZ	Cours de danse (enfants) Danse de salon Claquettes	Mardi de 18h00 à 19h00 ou vendredi 17h00 à 18h00 Mardi 20h00 à 21h00 Mardi 19h00 à 20h00	04.50.64.10.59
Eline TRIPARD	Cours de yoga Possibilités de cours pour femmes enceintes	Lundi soir de 19h00 à 21h00	06.27.30.22.36

Recensement militaire

Il est rappelé que tous les jeunes de 16 ans (dans le mois qui suit la date d'anniversaire) sont dans l'obligation de venir se faire recenser en mairie.

Il leur est délivré une attestation qui leur sera réclamée lors du passage du permis de conduire ou de diplômes scolaires.

Il est nécessaire de venir muni du livret de famille.

Amélioration de l'habitat

Lancé en octobre 2007, le Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat (PIG) du bassin annecien est un dispositif d'aides financières pour les propriétaires bailleurs, destiné à encourager le développement de logements locatifs en valorisant le patrimoine bâti ancien :

- par des travaux d'amélioration de logements existants ou de réhabilitation de logements inoccupés.
- par des travaux de transformation de vieux bâtiments en logements (grange, ancien hôtel, local commercial).

Travaux réalisés par une entreprise du bâtiment (fourniture et pose) et qui n'ont pas encore commencés avant le dépôt du dossier (mise aux normes, gros œuvre, adaptation au handicap, économie d'énergie, etc...)



Contact : ACT-HABITAT

Permanences : tous les 2^{ème} jeudi du mois de 10h à 11h30 à la Maison du Canton.

Téléphone : numéro vert (gratuit) 0.800.880.985

Remerciements

Madame et Monsieur DIDION de la Sauffaz tiennent à remercier toutes les personnes qui les ont aidés, soutenus et ont été très sensibles à toutes les marques de solidarité qu'ils ont reçues à la suite de l'incendie dont ils ont été victimes.

Contacts

En cas de problème technique (eau, route, bâtiment), il est **demandé d'appeler en priorité le secrétariat de mairie (04.50.27.50.09)** ou l' élu responsable.

Eau, voirie : Bruno GUIDON (04.50.27.53.25)

Bâtiment : Monique D'ORAZIO (04.50.27.50.84)

Informations diverses

⌘ La Poste nous informe qu'il ne leur est plus possible d'assurer la distribution du courrier qu'avec seulement le nom de destinataire, de chalet ou d'immeuble. Les machines automatiques de traitement du courrier, en effet, ne lisent que les adresses et non pas les noms. Il est donc nécessaire de bien donner la bonne adresse à vos correspondants.

⌘ Petit rappel : l'agence postale de Serraval.

Elle se situe à la Petite Epicerie. Vous pouvez déposer ou rechercher des colis, acheter des timbres ou récupérer un recommandé. Vous pouvez même retirer de l'argent sur votre compte postal.

⌘ La Petite Epicerie est ouverte du lundi au dimanche de 8h00 à 12h30 et tous les après-midi du lundi au samedi de 17h00 à 19h00. Elle est fermée le mercredi.